

Les gardiens des règles

Objectif

S'habituer aux nouvelles mesures/règles de protection

Durée

4 heures

Courte description

En guise d'introduction, les règles en vigueur doivent être rediscutées avec les enfants. Aussi, les règles doivent être régulièrement rappelées par des énoncés ou par des illustrations adéquates accrochées aux murs. Ci-dessous des exemples. Il est absolument nécessaire de consulter les recommandations du ministère pour l'énumération des règles à respecter.

- > Garder une distance de 2 mètres
- > Si ce n'est pas possible, porter un masque/un bandana (bouf)
- > Rester dans le groupe
- > Se laver les mains régulièrement
- > Éternuer dans le pli du coude

Pour la surveillance des règles à appliquer, l'enseignant(e) ou l'éducateur(trice) peut nommer 1 - 2 gardiens des règles, qui sont régulièrement remplacés.

Les deux gardiens des règles ont pour mission d'encourager leurs camarades à respecter les règles, mais aussi de signaler un non-respect des règles. Les gardiens rappellent les règles, lorsque celles-ci ne sont pas respectées et, si nécessaire, ordonnent des mesures, p. ex. mettre le masque car la distance de 2 mètres n'est pas respectée.

À celui ou celle qui enfreint les règles à plusieurs reprises, les gardiens peuvent p. ex. montrer le carton jaune ou rouge. En cas de non-respect réitéré des règles, la question peut être abordée dans le groupe.

Les gardiens des règles ne doivent cependant pas être dépassés par leur mission, mais uniquement aider l'enseignant(e) ou l'éducateur(trice) à veiller au respect des règles.

Matériel

- > Il est possible d'utiliser des objets qui peuvent aider à vérifier certaines règles comme p.ex. un outil de mesure pour contrôler que la distance de 2 mètres est bien respectée.
- > Éventuellement 1 carton jaune et/ou 1 carton rouge en guise d'avertissement si les mesures de protection ne sont pas respectées, mais aussi 1 carton vert pour féliciter et renforcer les comportements positifs.